

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche

Réunion de la commission permanente

Commission Permanente – 28 juin 2012



Ordre du jour :

- Présentation d'un premier projet pour le tableau de bord du SAGE (Maxence Jonnekin, stagiaire);**
- Point d'avancement de l'inventaire complémentaire des zones humides du bassin versant de la Canche suite aux enquêtes pour l'approbation du SAGE (communes de Brimeux, Beaurainville, Merlimont et Cucq); Cartographie des zones humides dunaires.**

Tableau de bord du SAGE

Commission Permanente – 28 juin 2012



Inventaire complémentaire des zones humides

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2011 approuvant le SAGE

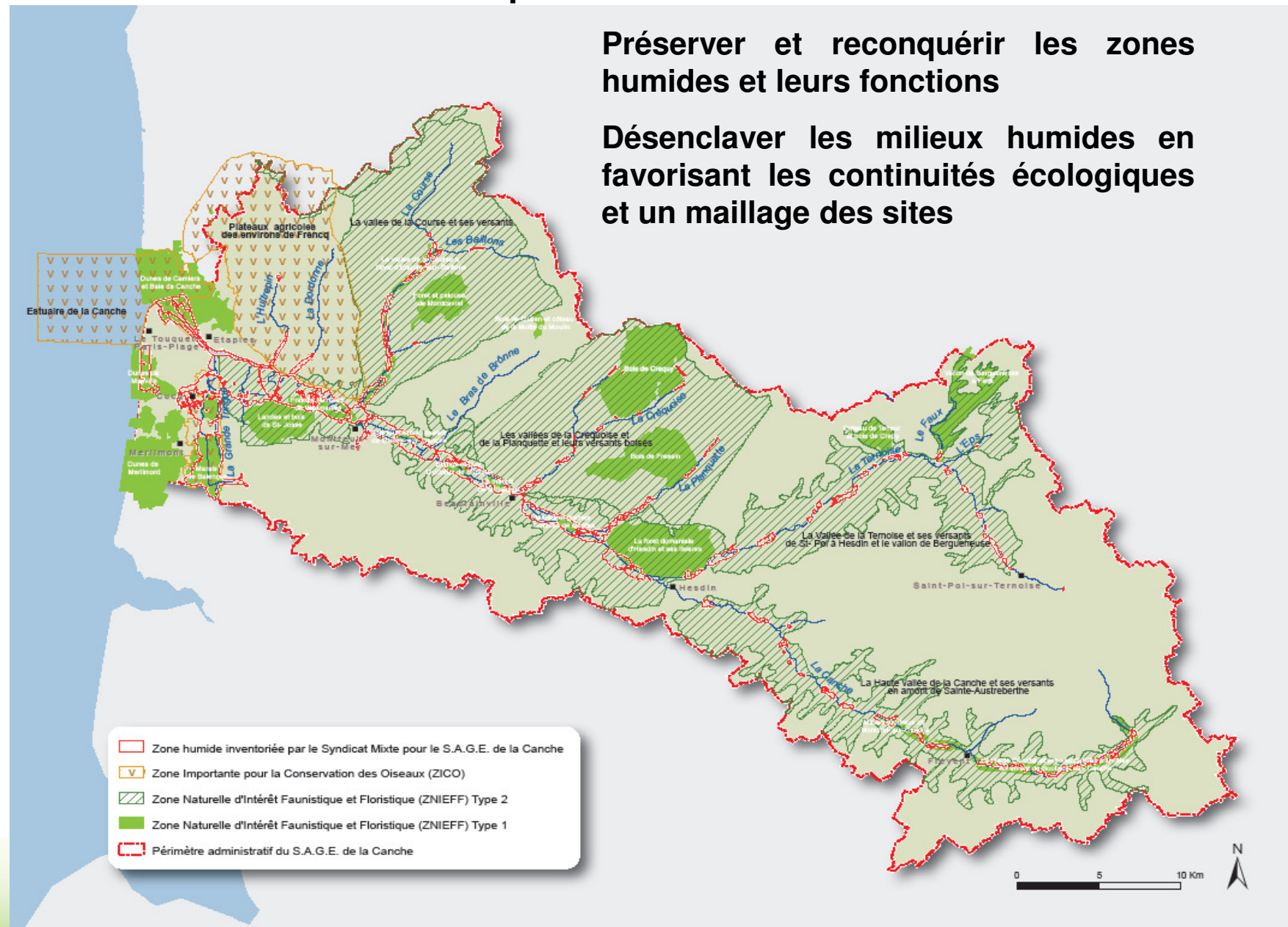
Commission Permanente – 28 juin 2012



Thème 8 : Préserver et reconquérir les zones humides

Préserver et reconquérir les zones humides et leurs fonctions

Désenclaver les milieux humides en favorisant les continuités écologiques et un maillage des sites



Rappel des remarques issues des enquêtes pour l'approbation du SAGE

Commission Permanente – 28 juin 2012



Arrêté préfectoral du SAGE du 3 octobre 2011

Article 1 :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Canche est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Article 2 :

A compter de la signature du présent arrêté, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche dispose d'un délai de douze mois, reconductible une fois, pour :

- fournir un nouvel inventaire des zones humides sur les communes de Merlimont, Beaurainville et Brimeux ;
- conforter sa première expertise sur la commune de Cucq, de préférence, par des études pédologiques, dans les prairies où les plantes hygrophiles sont absentes pour des raisons d'exploitations agricoles ou l'apport de remblai (8 zones dont la commune de Cucq a demandé le retrait) ;
- procéder à l'inventaire des zones humides dunaires sur les communes de Cucq, Merlimont, et du Touquet à l'est du golf.

Article 3 :

La nouvelle cartographie des zones humides issue de l'application de l'article 2 ci-dessus sera approuvée par arrêté préfectoral complémentaire. Le règlement s'appliquera sur cette nouvelle cartographie à compter de la date de signature de l'arrêté préfectoral complémentaire.

Dans l'attente, le règlement du SAGE de la Canche s'applique à la cartographie existante dans les documents annexés au présent arrêté.

Mise en œuvre de l'inventaire complémentaire : Méthodologie

Proposition de la CLE : Maîtrise d'ouvrage des communes

- Dans le cadre de l'étude environnementale du PLU;
- D'expertises pédologiques complémentaires (PLU approuvé);
- Discussions et concertation auprès des conseils municipaux pour les « cas simples ».



**Pilotage technique par la Commission Milieux Aquatiques
Pré-validation par la Commission Permanente de la CLE (Juin 2012)
Etat d'avancement en CLE avant octobre 2012**

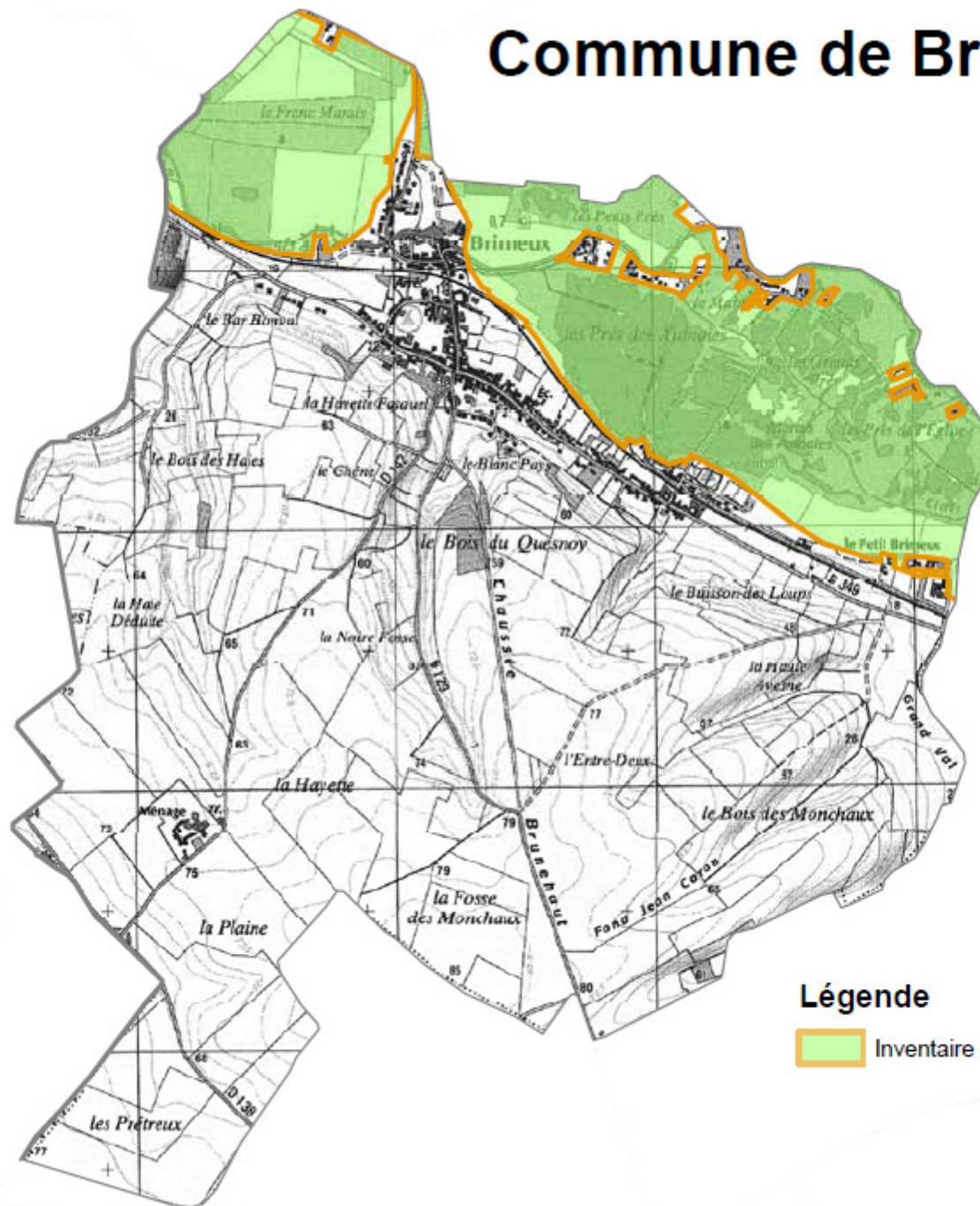
Proposition de la CLE pour le confortement de l'inventaire des zones humides des communes de Brimeux et Beaurainville

Commission Permanente – 28 juin 2012



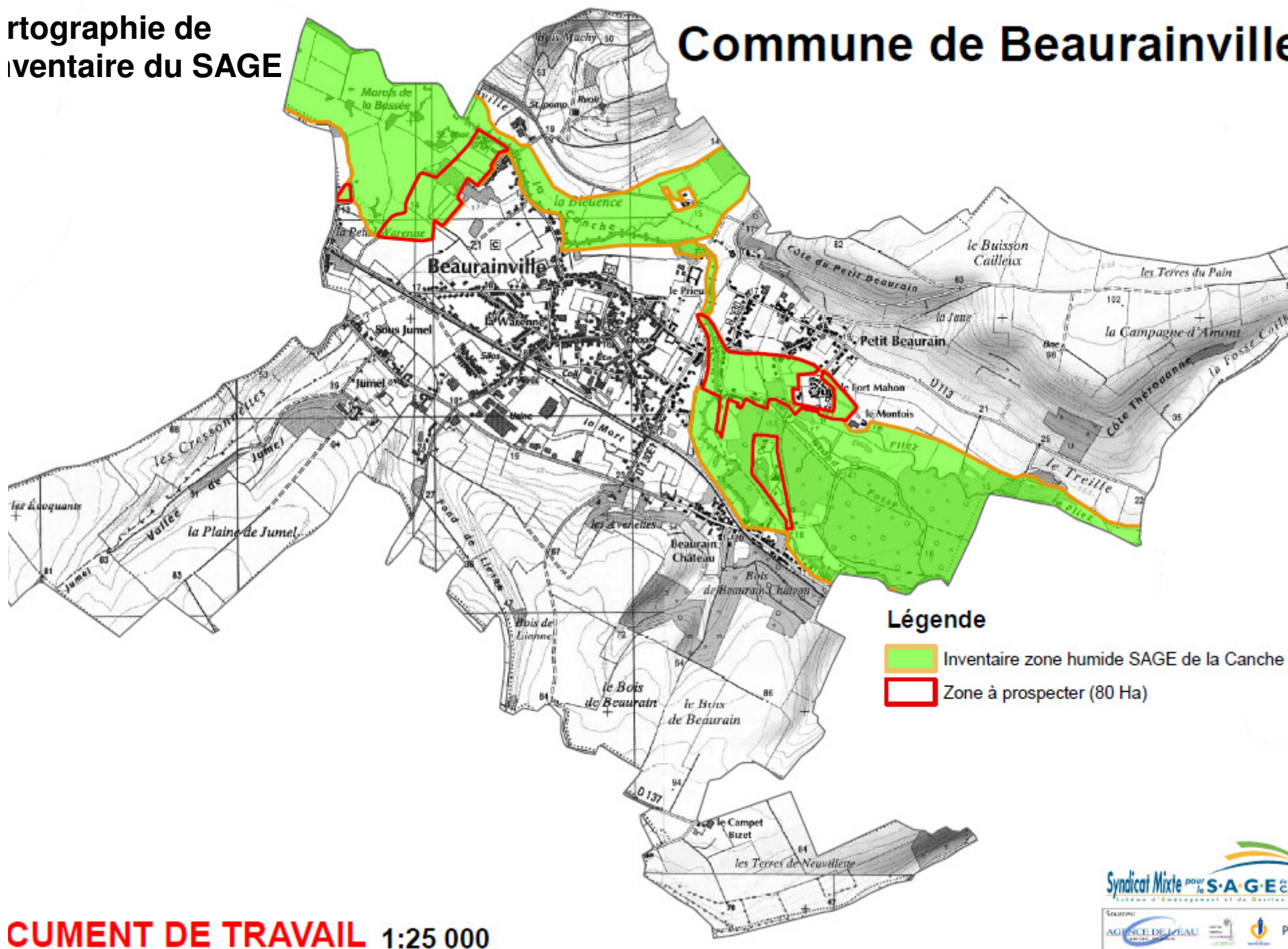
Cartographie de l'inventaire du SAGE

Commune de Brimeux

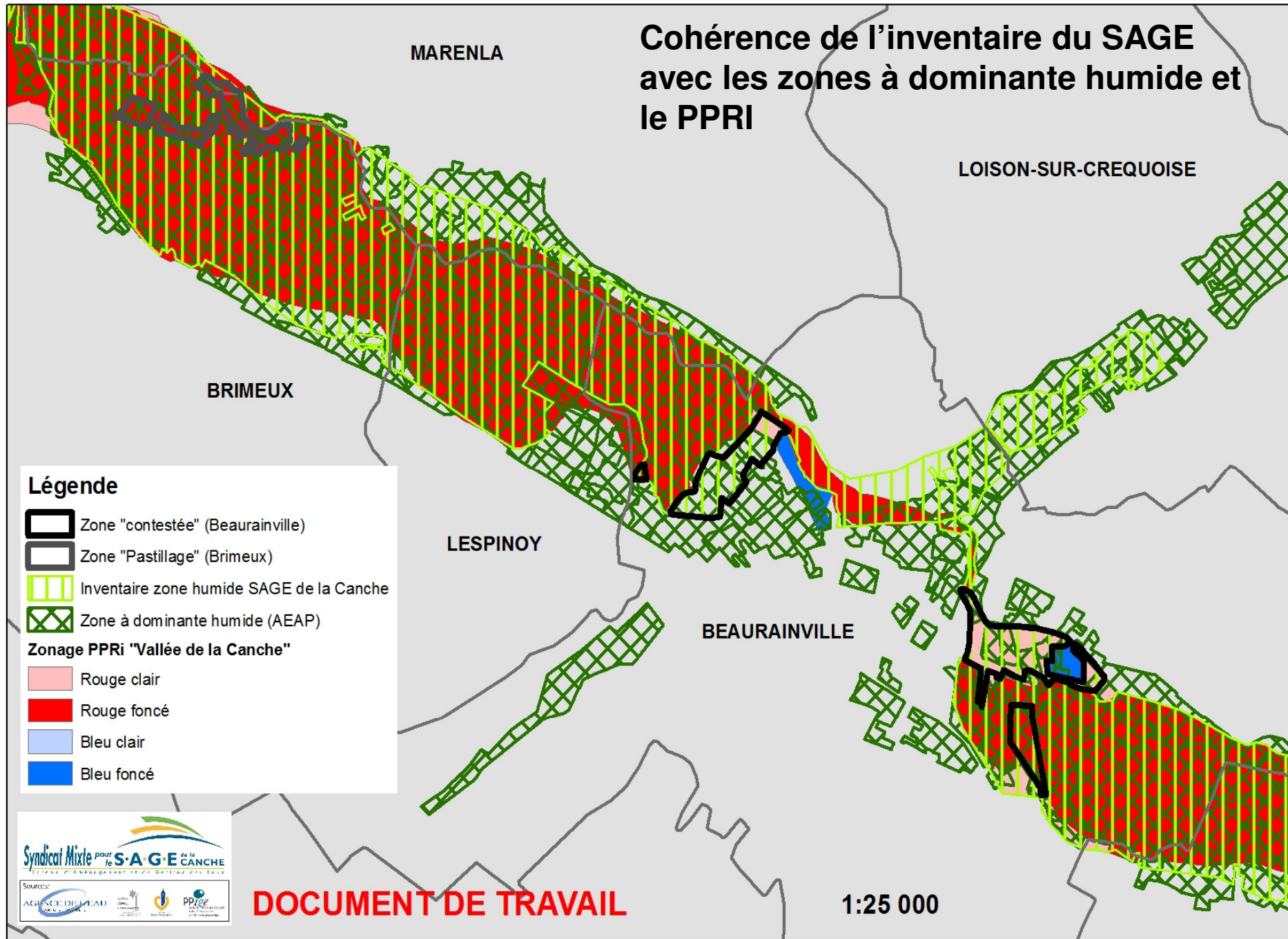


Photographie de l'inventaire du SAGE

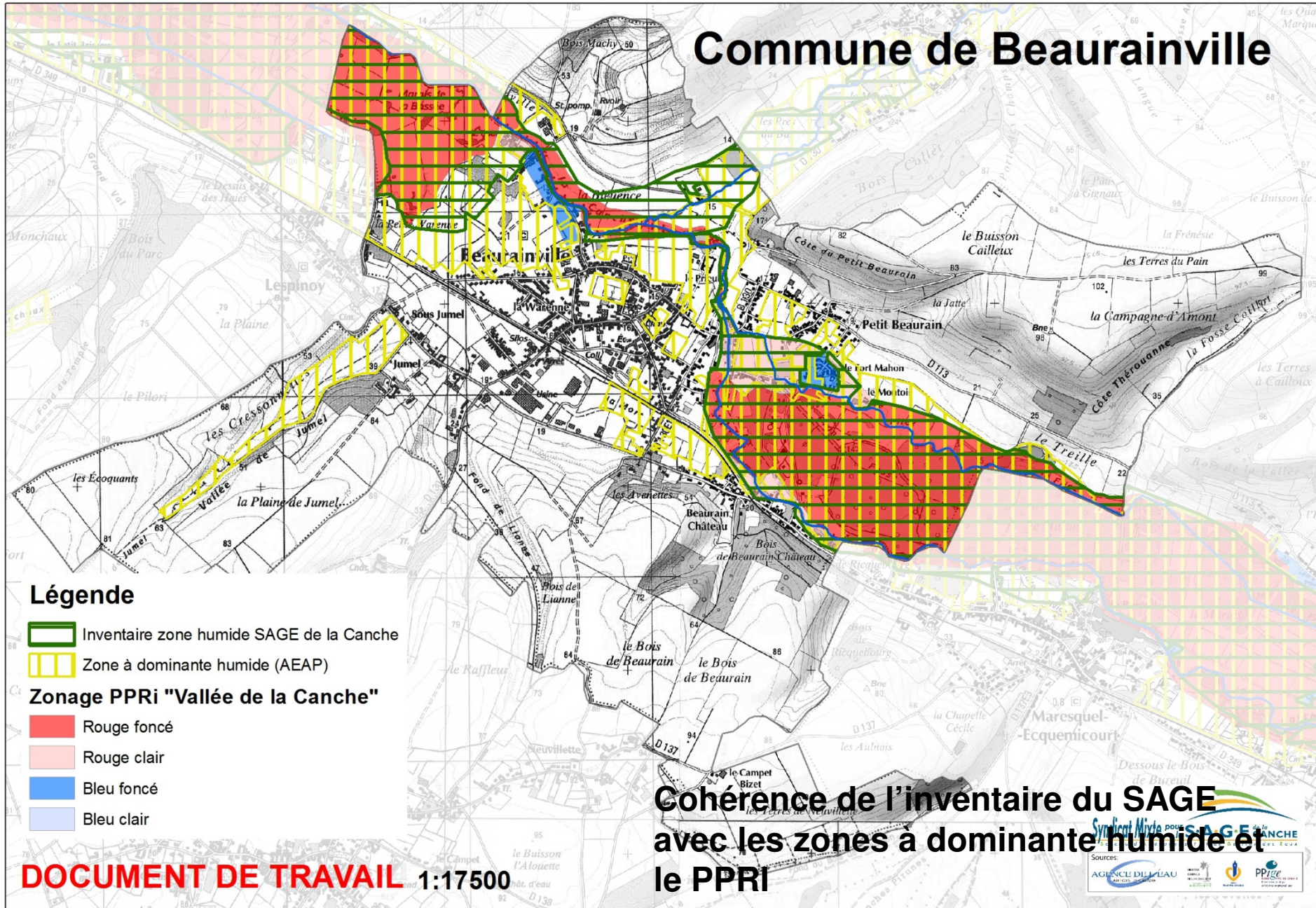
Commune de Beaurainville



Cohérence de l'inventaire du SAGE avec les zones à dominante humide et le PPRI



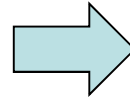
Commune de Beaurainville



Proposition de la CLE pour le confortement de l'inventaire des zones humides des communes de Brimeux et Beaurainville

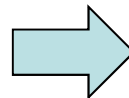
Concernant ces communes, les principales remarques concernent des pastillages existants pour de l'habitat léger de loisirs (Brimeux) et pour des secteurs zonés U ou des équipements communaux (STEP) (Beaurainville). (Remarques formulées par la commune de Beaurainville).

Brimeux : Intégration des habitats légers de loisirs à l'inventaire du SAGE



**Rencontre des membres du Conseil le 3 octobre 2011;
Délibération favorable le 13 février 2012**

Beaurainville : pas de modification du périmètre de l'inventaire

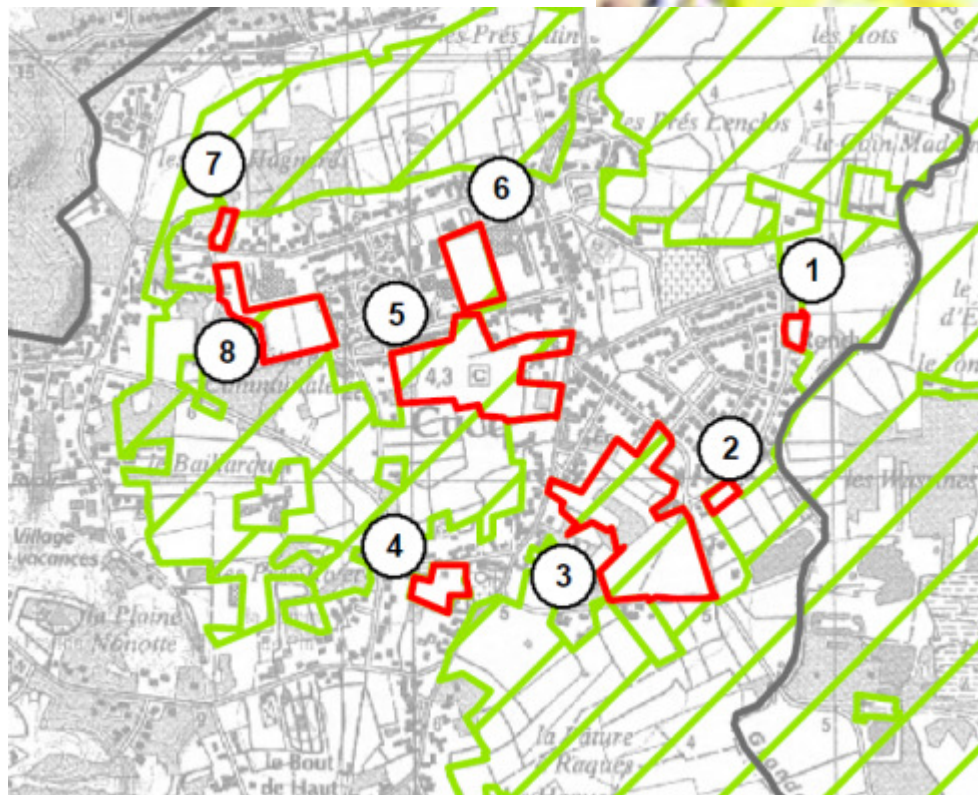
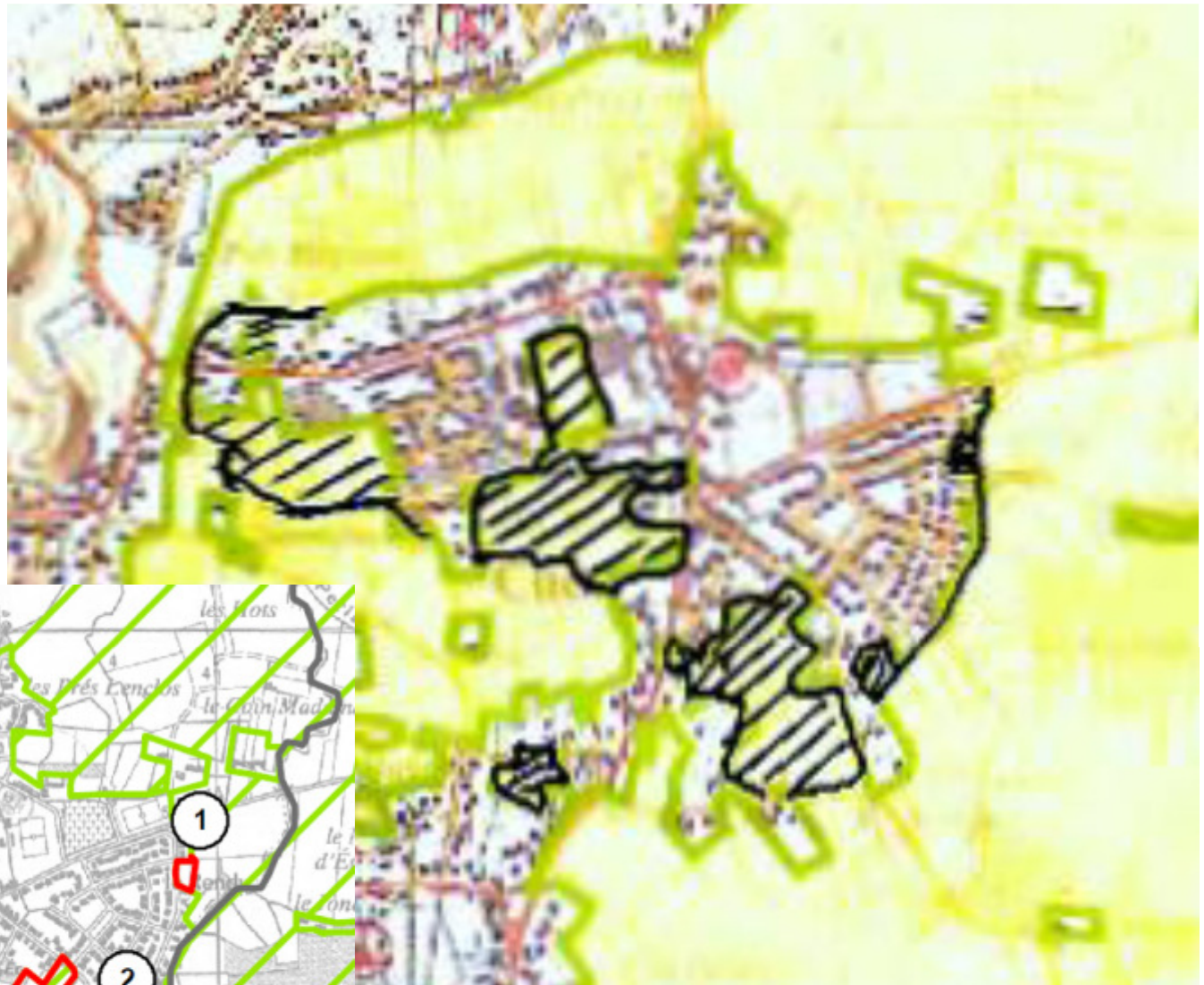


**Rencontre du 3 octobre 2011
Rencontre avec les membres du Conseil le 12 juin 2012**

Confortement de l'inventaire (pour 8 zones) pour la commune de Cucq

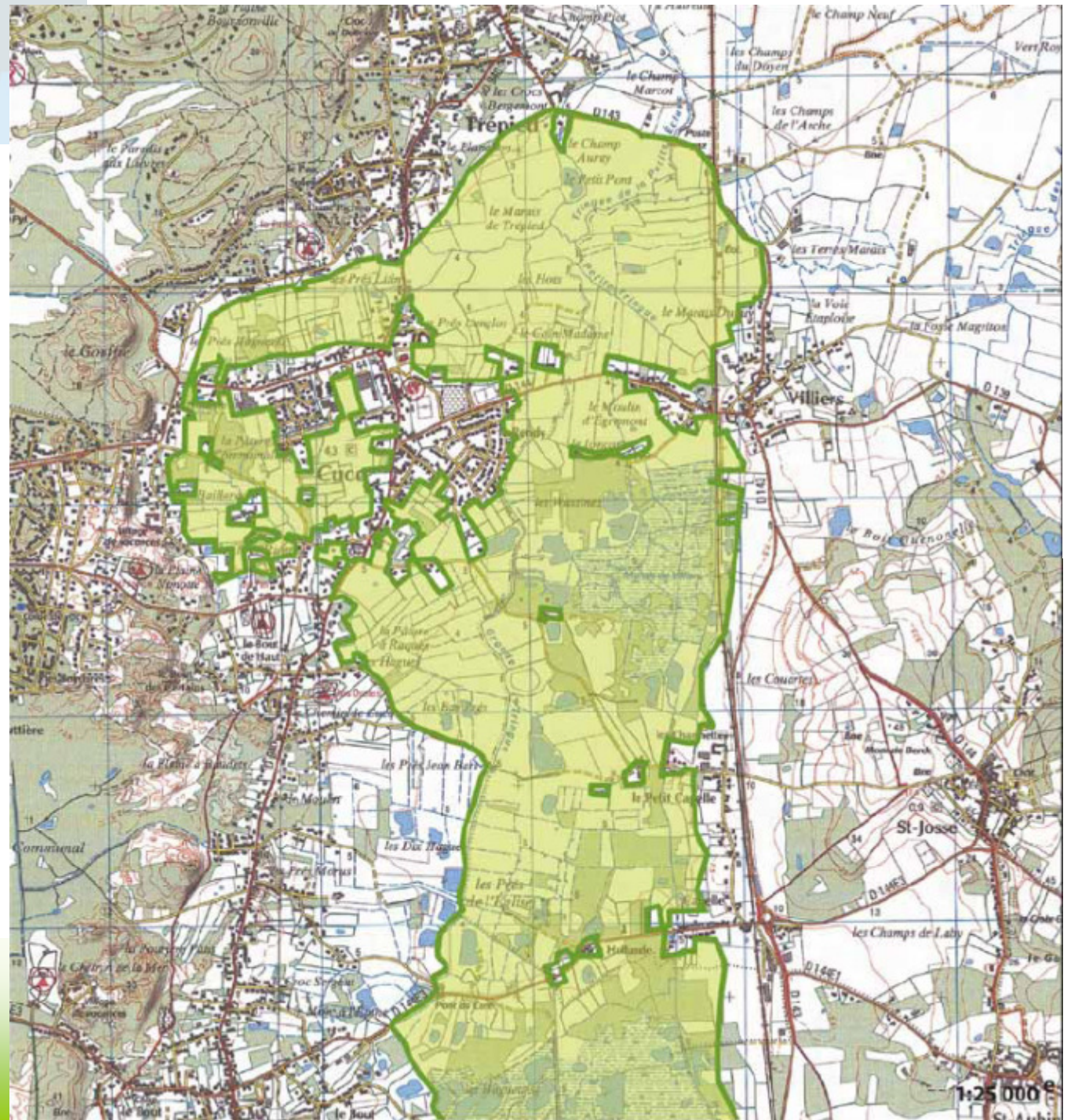
Commission Permanente – 28 juin 2012



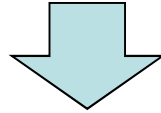


PIECES ANNEXES AU RAPPORT DE L'ENQUETE PUBLIQUE N°10000276/59 PAGE 9

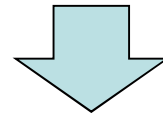
ente – 28 juin 2012



Elaboration du PADD du PLU par la commune de Cucq



Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude pédologique et d'un diagnostic écologique visant à confirmer ou non la présence de zones humides dans les zones à urbaniser du futur Plan Local d'Urbanisme



Désignation du prestataire après consultation et premiers résultats lors du comité de pilotage du 14 juin (présentation Antéa)

Bilan des expertises pédologiques

Zones	24,5 ha
Zones humides	19,5 ha
Zones non humides	3,1 ha
Non renseignées	1,9 ha

Les sondages sont finalisés au 22 juin 2012. La cartographie doit être validée par la municipalité.



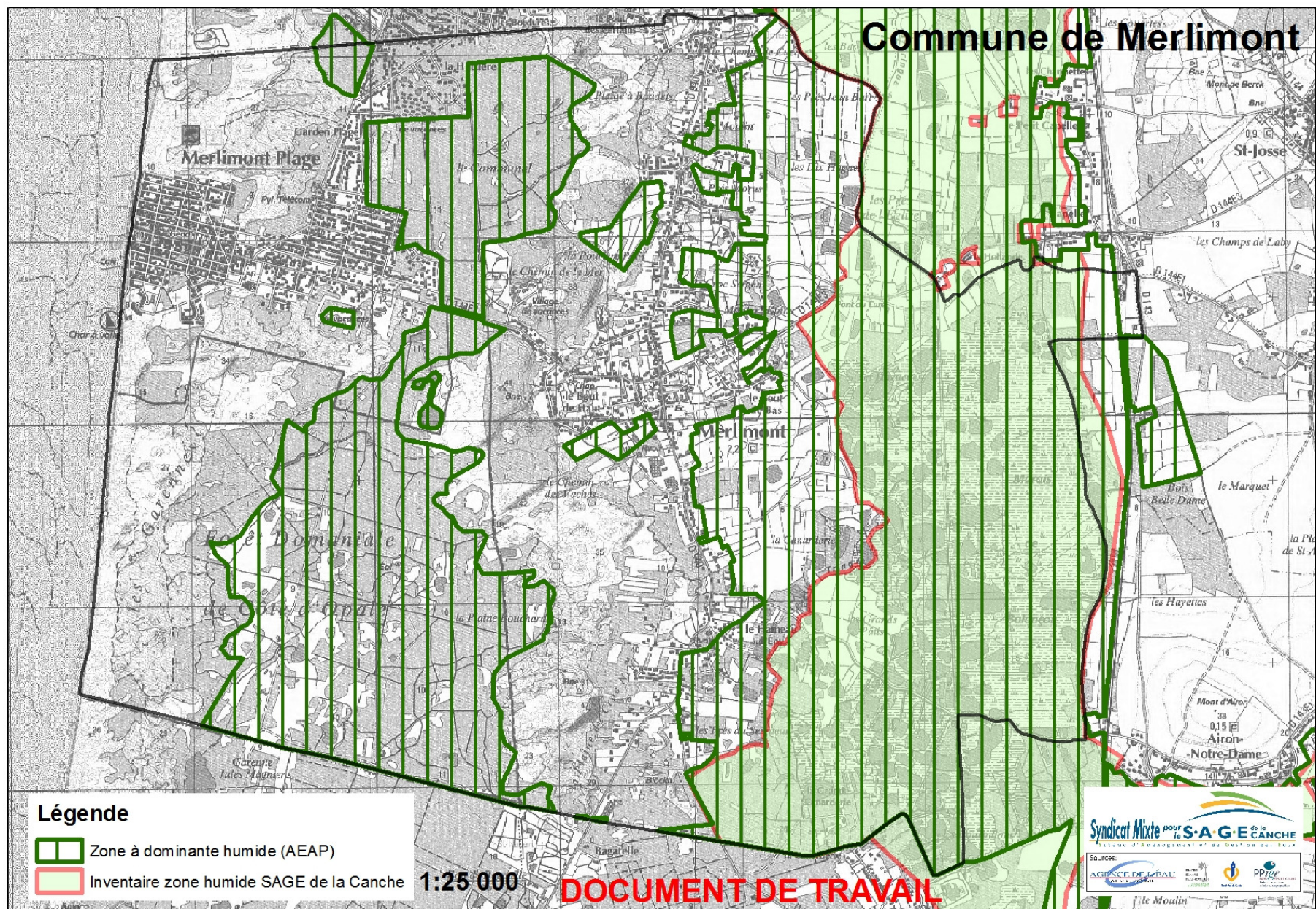
Parcelle dite « Sequoia » (propriété M. Luternauer)

Commission Permanente – 28 juin 2012

Nouvel inventaire des zones humides de la commune de Merlimont

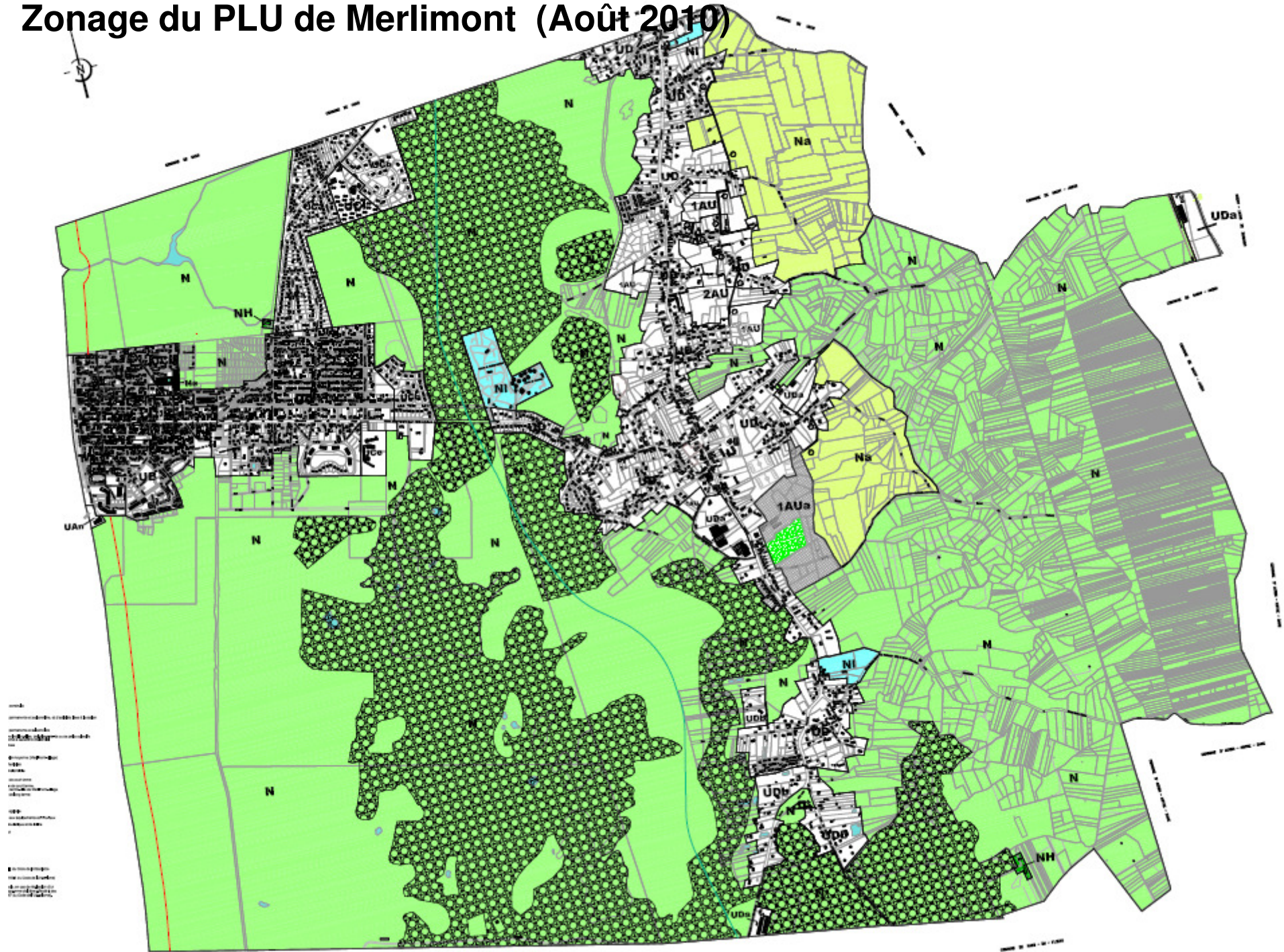
Commission Permanente – 28 juin 2012






Commission Permanente – 28 juin 2012


Zonage du PLU de Merlimont (Août 2010)




Commune de Merlimont


Légende

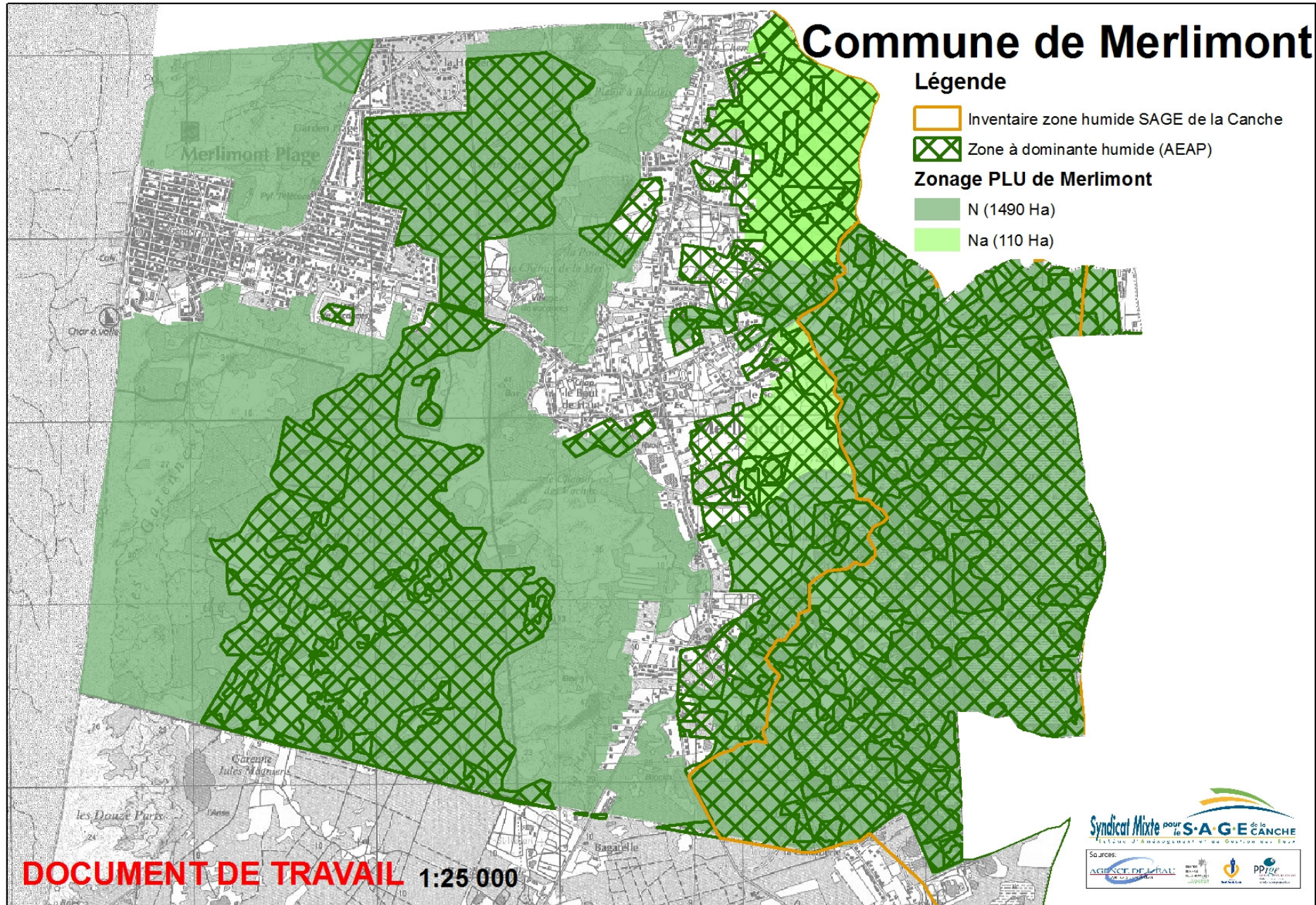
 Inventaire zone humide SAGE de la Canche

 Zone à dominante humide (AEAP)

Zonage PLU de Merlimont

 N (1490 Ha)

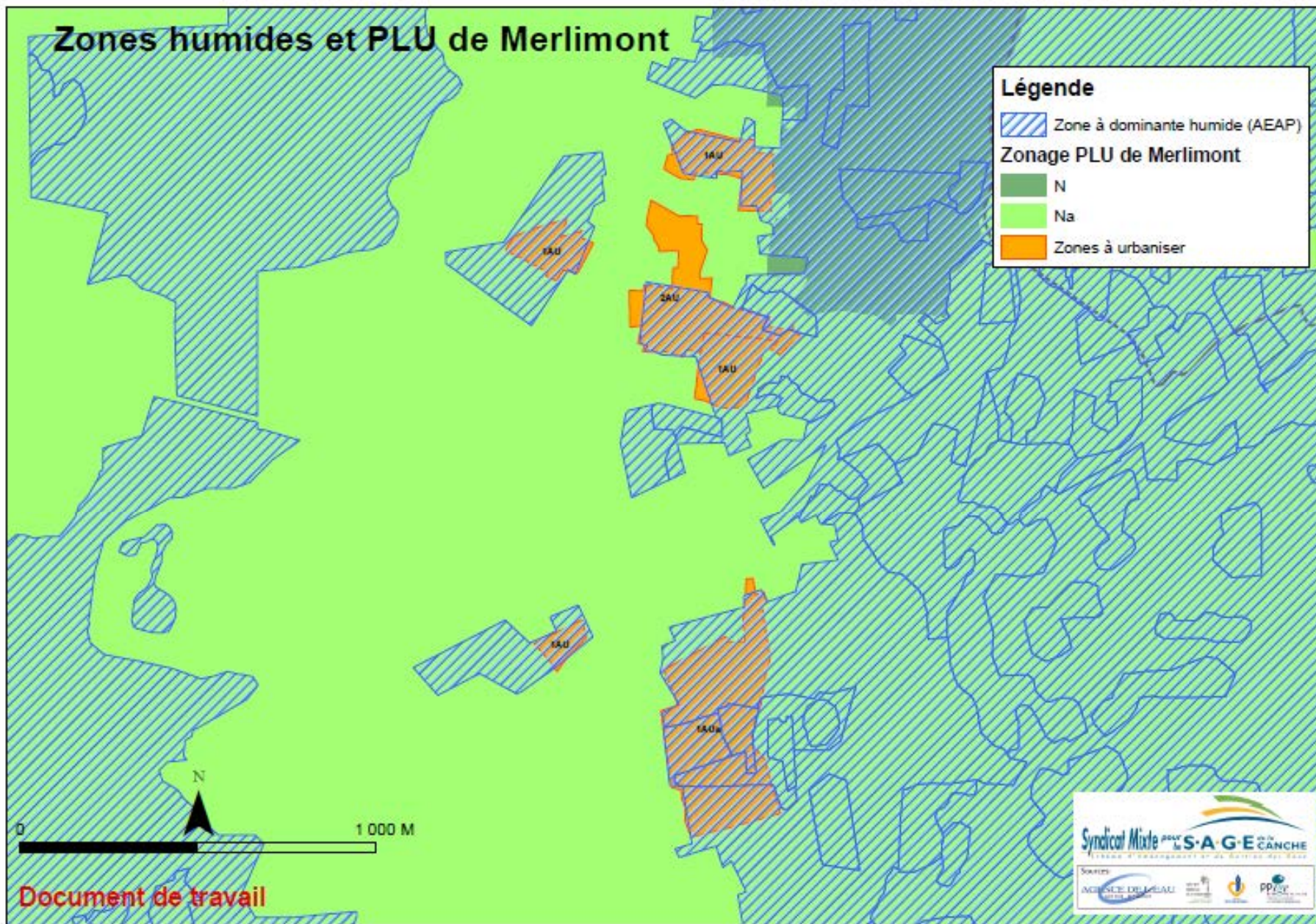
 Na (110 Ha)



DOCUMENT DE TRAVAIL 1:25 000



Zones humides et PLU de Merlimont



La commune de Merlimont et ses zones humides

	Surface (m ²)	
Commune de Merlimont	20459476	
Zones à dominante humide (ZDH)	11104239	
Zones Humides - SAGE Canche	4514447	
PLU	Zone N	14454353
	Zone Na	1088709
	Zone Au	327606
ZDH classée en zone N	9248500	
ZDH classée en zone Na	1086871	
ZDH classée en zone Au	286166	
Zones humides SAGE Canche classées en zone N	4514447	
Zones humides SAGE Canche classées en zone Na	0	
Zones humides SAGE Canche classées en zone Au	0	
Surface de zones humides à ajouter à l'inventaire ZDH en zone N plus ZDH en zone Na	10335371	

Inventaire des zones humides dunaires (communes du Touquet, Cucq et Merlimont)

Commission Permanente – 28 juin 2012



Zones humides arrières dunaires - Communes du Touquet, de Cucq et de Merlimont -

